



# Note de service

Date : 26.09.2023  
Pour : Saskia Bourgeois, BFE (gu@bfe.admin.ch)  
Copie à : LESA trb, SIFS frh, dil, SISS kic, SIAP bum mum

Référence : BAZL-365.300-1/18/13/7/1

## Prise de position SIAP/OFAC concernant le projet de parc éolien à Courtis Neufs VS (ID-68)

### 1. Remarque préliminaire

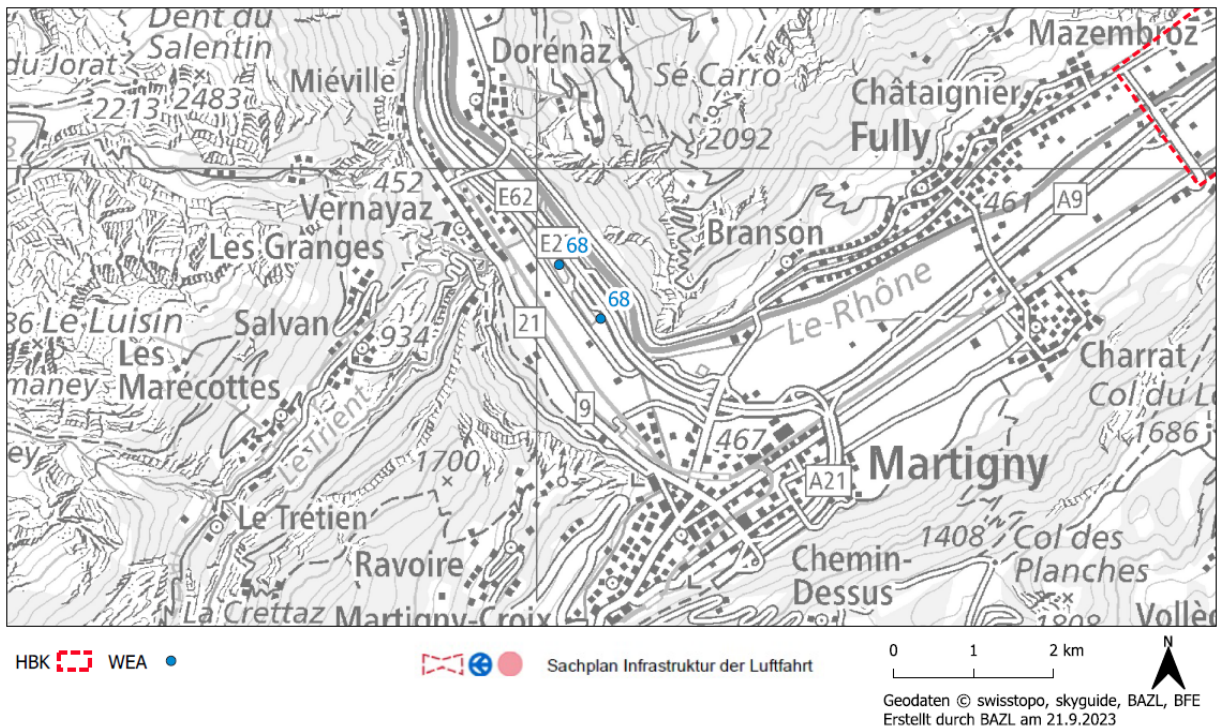
La présente prise de position porte sur la compatibilité du parc éolien projeté avec le cadastre des surfaces de limitation d'obstacles (CSLO) et les routes d'arrivée et de départ en vigueur (secteurs d'approche compris) à proximité des aérodromes. Elle ne préjuge en rien de la décision que prendra l'OFAC dans le cadre de la procédure d'autorisation des obstacles à la navigation aérienne conformément aux art. 63 ss OSIA.

S'agissant des possibles perturbations des installations de navigation aérienne (installations CNS), des procédures de vol IFR et des instruments météorologiques, nous vous renvoyons aux prises de positions respectives de Skyguide et de MétéoSuisse.

### 2. Aperçu du projet

N° d'installation	Coordonnées E (MN95) - axe est	Coordonnées N (MN95) - axe nord	Altitude du terrain (m au-dessus niveau mer)	Hauteur totale max. (m)
68 (1)	2'570'282	1'108'801	453	250
68 (2)	2'570'802	1'108'128	455	250





**Figure 1** Emplacements des éoliennes selon indications du formulaire B du 13 juin 2023

### 3. Prise de position concernant l'impact du parc éolien sur les aérodrômes

Concernant les potentielles éoliennes dans la zone prévue, nous n'identifions aucun conflit avec les cadastres des surfaces de limitation d'obstacles (CSLO) ni avec les routes d'arrivée et de départ (secteurs d'approche compris) des aérodrômes suisses situés à proximité du parc éolien prévu.

### 4. Conclusion

Concernant les potentielles éoliennes dans la zone prévue, notre prise de position est positive.

Cette prise de position est valable cinq ans, pour autant que les paramètres techniques du projet fournis dans le formulaire B ne soient pas modifiés.

**Florian Monthoux**

Aerodrome Safety Inspector